



ELEMENTS D'INFORMATION SUR L'EXEMPLE DE NANTES

Point élaboré par le cabinet Alliantis en novembre 2013

Nantes est une commune de l'Ouest de la France, située à proximité de l'océan Atlantique, au début de l'estuaire de la Loire. Chef-lieu du département de la Loire-Atlantique et préfecture de la région des Pays de la Loire, l'agglomération compte près de 600 000 habitants, ce qui fait d'elle la sixième ville de France. Celle-ci constitue, avec l'agglomération de Saint-Nazaire son avant-port sur l'estuaire de la Loire, la métropole du Grand Ouest français.

Du point de vue historique, après avoir été un site portuaire important et un comptoir commercial, la commune a connu au XIXe siècle un développement industriel et un essor économique remarquable. Malgré une période de désindustrialisation à la fin du XXe siècle, les terminaux nantais accueillent aujourd'hui 10 % du trafic total du grand port maritime de Nantes/Saint-Nazaire, soit environ 3 millions de tonnes de marchandises par an. Nantes est devenue un pôle du secteur tertiaire en France et est également une ville universitaire depuis 1962.



L'agglomération nantaise est passée en quelques années d'une ville industrielle à une éco-métropole innovante. Nantes Métropole est riche d'une diversité de milieux naturels, avec plus de 250 kms de cours d'eau principaux, 9 500 ha de zones humides (prairies, marais...) et boisées, ainsi que des prairies sèches. Ses nombreux espaces préservés lui ont valu d'être surnommée la ville « verte et bleu ». Grâce à des politiques dynamiques et attractives, notamment ses initiatives en faveur du développement durable, Nantes a reçu en 2013 le Prix de la Capitale verte de l'Europe.

Nantes métropole :

Nantes Métropole est une communauté urbaine regroupant 24 communes, située dans le département de la Loire-Atlantique et la région Pays de la Loire, qui est centrée sur la ville de Nantes. Par sa population, elle est la sixième intercommunalité française et la troisième du Grand Ouest quant à la superficie après Angers et Rennes. La communauté urbaine, est dirigée par une assemblée de 113 élus désignés par les conseils municipaux des 24 mairies du territoire. Nantes métropole est présidée par Gilles Retière.



Depuis sa constitution, les réalisations de la communauté urbaine de Nantes ont été nombreuses et attestent la volonté des élus de positionner la ville comme un exemple à suivre en termes de développement durable. En effet, les habitants et les personnalités politiques ont réussi à préserver et à donner de la valeur au patrimoine régional. Aujourd'hui, par exemple, les rives de la Loire et de ses nombreux cours d'eau sont bordées de promenades et d'espaces verts.

La communauté d'agglomération est également signataire d'un plan climat depuis 2007, qui l'engage à réduire ses émissions de CO₂ de 30% d'ici 2020.

Parmi les projets déjà réalisés on trouve la construction du Zénith de Nantes Métropole, le grand projet de ville du Nouveau-Malakoff, l'édification des ponts Léopold-Sédar-Senghor et Éric-Tabarly ou encore l'édification de plusieurs éco-quartiers labélisés « ville de demain », avec l'aménagement de l'île de Nantes. Nantes Métropole a également participé à la rénovation du Château des ducs de Bretagne, à la construction du mémorial de l'abolition de l'esclavage et a soutenu la tenue des éditions du festival Estuaire. Par ailleurs, la généralisation de TriSac, système suédois de collecte des déchets par sac de couleur, a été mise en place par la communauté urbaine.

Les principaux projets en phase de concrétisation ou bien avancés concernent :

- la construction d'un stade couvert d'athlétisme à proximité du campus universitaire et de l'hippodrome du Petit Port
- l'extension du réseau de chaleur urbain Centre-Loire, passant de 22 km en 2012 à 85 km en 2017

Parmi les projets à plus longue échéance, se trouvent :

- l'aménagement, de 2011 à 2013, d'un cœur d'agglomération dans le centre-ville de Nantes
- la construction d'une salle sportive de 4 000 places à proximité de la halle de la Trocardière à Rezé
- l'aménagement de trois forêts urbaines, respectivement au nord-ouest (480 ha), sud-ouest (756 ha) et sud-est (180 ha) de l'agglomération
- Nantes Métropole est également associée à la réalisation de l'aéroport du Grand Ouest qui suscite une certaine opposition de la part d'élus, d'associations environnementales et d'associations de transports

La mobilité durable à l'honneur

L'un des grands axes du plan d'aménagement urbain de la ville de Nantes est sans conteste le développement de la mobilité durable. L'agglomération nantaise possède un important réseau de transports en commun organisé et financé par la communauté urbaine Nantes Métropole.

Nantes a été la première ville à réintroduire les tramways dans les années 1980. Aujourd'hui le réseau nantais de tramway compte 3 lignes et avec ses 43,5 km, est le réseau le plus fréquenté de France (266 300

usagers en moyenne par jour sur l'année). Ce réseau continue à s'étendre aux territoires périphériques. La communauté d'agglomération continue à développer des services de transport collectif pour relier les quartiers plus isolés au centre-ville de Nantes.



Certains de ces projets ont déjà mis en avant des résultats encourageants. Par exemple, l'utilisation de la voiture pour se déplacer dans la ville n'est plus aussi systématique qu'avant : au cours des huit dernières années, la part de ce moyen de transport est passée de 58% à 50%. Cette tendance s'explique par une bonne mise en place des projets de mobilité durable, mais aussi par l'intérêt et la mobilisation de la population.

Parmi les projets faisant partie de la politique de déplacement, on peut compter certaines réalisations : la mise en place du Bicloo, un réseau de vélo en libre-service, la mise en place du Busway et des Chronobus, des bus à haut niveau en service roulant en site propre, un service de bateau-bus transport en commun fluvial, avec deux lignes fluviales appelées Navibus, ou encore l'extension du réseau de tramway par la connexion des lignes 1 et 2 en lien avec le tram-train Nantes-Châteaubriant.

D'autres projets sont en cours de réflexion, tels que l'édification d'une nouvelle gare mais également la réalisation de la ligne 5 en site propre traversant l'île de Nantes.

Focus sur les projets d'éco-quartier de la ville de Nantes :

L'île de Nantes :

Située à deux pas du cœur historique de la cité, l'île de Nantes est une opportunité rare de développement et de renouvellement urbain à l'échelle des villes françaises et européennes. La Communauté urbaine de Nantes s'est saisie de ce potentiel pour doter l'agglomération d'un centre urbain à dimension internationale au sein de la Métropole Nantes Saint-Nazaire, dans le respect des principes du développement durable et de l'équilibre des territoires.



Les axes du projet ont pour principal objectif de transformer l'île de Nantes en un espace doté de toutes les fonctions urbaines : construction de logements, d'équipements de service public, de commerces, de zones industrielles, d'espaces de recherche et d'enseignements supérieurs, d'équipements sociaux, culturels et de loisir etc...

Au programme : passer de 18 000 à 35 000 habitants, construire 7 500 logements pour les accueillir, créer 300 000 m² d'activités économiques, aménager 160 hectares d'espaces publics, assurer la préservation des

lieux historiques et mettre en avant le patrimoine de l'île dont les anciens chantiers navals et enfin garantir une vraie mixité sociale en construisant 25% de logements sociaux.

Erdre Porterie :

Au nord de Nantes, sur 45 hectares, les 5 sites du bourg de Saint Joseph de Porterie, font l'objet d'une importante opération d'urbanisation.

La construction de 2200 logements, mais également de 11 000m² de commerces, d'équipements de services publics (développement des réseaux de transports collectifs, un collège, une crèche, un gymnase) est prévue pour répondre à une demande de plus en plus forte. L'objectif de ce projet est de



favoriser la mixité sociale en proposant du locatif privatif, de l'accession à la propriété et des logements sociaux.

Ce développement est encadré par un schéma d'aménagement conçu par François Grether, grand prix de l'urbanisme 2012, avec pour but d'intégrer le projet urbain à la morphologie de l'espace déjà existant. Le projet d'aménagement repose notamment sur la création d'un quartier durable où les constructions de facture contemporaine seront économes en énergie et les espaces publics conserveront les qualités naturelles du site.

Chiffres clés de Nantes Métropole :

- 24 communes
- 600 000 habitants
- + 2 800 habitants par an depuis 10 ans
- 39 100 entreprises et établissements
- +22% d'emplois entre 1999 et 2008
- 10 lignes de Chronobus à horizon 2014
- 42 km de tramway
- Aéroport Nantes-Atlantique : 3,2 millions de passagers en 2011
- Gare TGV de Nantes : 11 millions de voyageurs par an
- 102 parcs et jardins
- 350 km de fleuve et rivières
- 376 km de continuités cyclables

Sources et liens utiles :

- [Ville de Nantes](#)
- [Nantes, capitale verte de l'Europe 2013](#)
- [Nantes Métropole](#)
- [Aménagements de la métropole de Nantes](#)
- [Nantes vitrine ville durable française](#)
- [Ile de Nantes](#)
- [Quartier Saint-Joseph de Porterie](#)
- [Nantes Métropole en faits et en chiffres](#)



STRATÉGIE DE COMMUNICATION EN RÉSEAU

25, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris - Tél. : 01.44.56.09.56 - E-mail : alliantis@alliantis.fr
SARL au capital de 8.000 euros - Siret : 430 120 287 00015 - Ape : 741 G